

# Garantir sa conformité et se préparer à un contrôle ACPR.

UV8-UV37 (14h)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir ce qu'est l'ACPR, ses missions et les nouvelles réglementations,
- Traiter, classer, prioriser et répondre à un mécontentement client,
- Expliquer les enjeux et les bénéfices de la satisfaction client,
- Appliquer les bonnes pratiques en matière de devoir et conseil en information.

## RETOURS D'EXPÉRIENCE

« La formation est intéressante et bien menée. Je ne pensais pas qu'elle pourrait être intéressante à ce point, surtout pour mes 2 collaboratrices ».

« Contrairement à ce que l'on peut s'imaginer quant à une formation sur l'ACPR, les nombreux échanges et mises en situation apportent beaucoup de dynamisme ».

« En plus des nombreux échanges, cette formation nous donne tous les outils pour réaliser un bon classeur conforme ».

## LES DATES

### JUIN :

02 et 03  
15 et 16  
17 et 18

### JUILLET - AOÛT :

1<sup>er</sup> et 02 juillet  
30 et 31 août

### SEPTEMBRE :

1<sup>er</sup> et 02  
28 et 29

### OCTOBRE :

04 et 05  
06 et 07  
11 et 12  
13 et 14  
18 et 19  
20 et 21  
25 et 26

### NOVEMBRE :

02 et 03  
22 et 23  
24 et 25

### DÉCEMBRE :

06 et 07  
08 et 09  
14 et 15  
16 et 17  
20 et 21

519

stagiaires formés  
en 2020.

La formation vous permet de vous sensibiliser aux obligations qui vous incombent dans votre quotidien et de pouvoir vous éviter toute sanction en cas de contrôle.

Haikel KASTALLI  
Responsable pédagogique Qualité Assurance™

